

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1093

Attribution d'une subvention de 1 500 euros à l'Association "La Part du Lyon" pour l'organisation de "Montchat Philosophe, un festival d'idées" les 30 mai et 13 juin 2015

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 1 JUIN 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 JUIN 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 22 MAI 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 JUIN 2015

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. PHILIP (pouvoir à M. MALESKI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), M. ROYER (pouvoir à Mme TAZDAIT), M. BOUDOT

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1093 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 500 EUROS A L'ASSOCIATION "LA PART DU LYON" POUR L'ORGANISATION DE "MONTCHAT PHILOSOPHE, UN FESTIVAL D'IDEES" LES 30 MAI ET 13 JUIN 2015 (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mai 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « La Part du Lyon » sollicite l'aide financière de la Ville de Lyon pour l'organisation de « Montchat philosophe, un festival d'idées » qui se déroulera le 30 mai et le 13 juin 2015.

L'Association « La Part du Lyon », créée le 24 septembre 2009, a pour but de promouvoir et produire des manifestations culturelles, gastronomiques, sportives à vocation sociale en créant des lieux de convivialité, de culture et en favorisant le lien social.

En 2014, l'Association a souhaité décliner le festival sur toute l'année et a renforcé sa présence auprès du grand public en proposant des ateliers à l'Espace Elsa Triolet à Lyon 3<sup>e</sup>, des rencontres dans des centres sociaux, la SEPR Lyon 3 ainsi que les médiathèques.

Cette année, « Montchat philosophe, un festival d'idées » proposera des « brunchs philo sonore ». L'enjeu du festival est de désensibiliser le grand public aux questionnements philosophiques et de lui permettre de se réappropriier les questions de sens et les choix de société.

La programmation se déroulera comme suit :

- **Le samedi 30 mai au Parc des Chartreux à Lyon 1<sup>er</sup>** : un atelier « philo gône » sera proposé le matin. L'après-midi, des rencontres et débats seront organisés autour du thème « qu'est-ce que vivre ensemble, la citoyenneté aujourd'hui ? Sommes-nous des consom'acteurs ? », avec l'Association Café Citoyen. L'intervenant sera Alain-Pierre Favre, en présence de Virginie Gautier, philosophe enseignante et Odile Nguyen Schoendorff, philosophe-écrivaine. L'après-midi, un atelier adulte et un apéro philo-sonore sont prévus avec tout au long de la journée des moments musicaux en présence de DJ's jusqu'à minuit.

- **Le 13 juin au Parc Roquette à Lyon 9<sup>e</sup>**, en partenariat avec la MJC Duchère : le matin, des ateliers d'initiation à la philosophie pour enfants sont prévus. L'après-midi, un brunch philo-sonore, une animation sur le thème des sens en lien avec le centre social et des débats autour du « pacte social et le lien social aujourd'hui » auront lieu en présence du Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement, d'un représentant de la MJC, de Virginie Gautier (animatrice et intervenante) et Guillaume Caron (philosophe). Des interventions musicales avec du hip-hop et électro ponctueront ces différents moments.

En octobre et novembre, des rendez-vous mensuels seront proposés à l'Espace Elsa Triolet dans le 3<sup>e</sup> arrondissement. Des doctorants, jeunes professeurs ainsi que des philosophes seront invités autour de tables rondes et conférences. Plusieurs activités seront au rendez-vous et des ateliers d'initiation pour enfants et adultes seront prévus.

Ces événements organisés par l'Association « La Part du Lyon » proposent des volets d'échanges philosophiques et participatifs, destinés à l'origine aux Montchatois et se développent cette année dans les 1<sup>er</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements.

La Ville de Lyon souhaite soutenir ce projet afin de :

- développer un festival de philosophie ouvert aux Lyonnais ;
- mettre la philosophie à la portée du grand public ;
- créer des lieux de convivialité, favorisant le lien social ;
- réfléchir aux thèmes majeurs de notre société.

Le budget de cette manifestation est de 24 350 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « La Part du Lyon », je propose de lui allouer une subvention de 1 500 €.

En 2014, l'Association « La Part du Lyon » a perçu une subvention de 7 000 euros de la Ville de Lyon et le budget prévisionnel de la manifestation était de 24 500 €.

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de 1 500 € est allouée à l'Association « La Part du Lyon », pour l'organisation de la manifestation « Montchat philosophe, festival d'idées » les 30 mai et 13 juin 2015, dans les 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, fonction 024, nature 6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN